



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Auvergne-Rhône-Alpes



Synthèse de données naturalistes – Lyon, quartier de Montchat

Oiseaux, mammifères, reptiles et
amphibiens



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
1.0	7/5/2019	
1.1	21/6/19	Rajout d'éléments (reptiles)

REFERENCE DU DOCUMENT

Synthèse de données naturalistes – Lyon, quartier de Montchat

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Cyrille Frey, chargé d'études
Relecture et validation	Christophe D'ADAMO Chargé de missions

STRUCTURE

LPO Comité territorial Rhône

Adresse : 100, rue des Fougères 69009 LYON

Tél : 04 28 29 61 53

Email : rhone@lpo.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : Cyrille Frey

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

PRESENTATION	4
1. Contexte	4
2. METHODOLOGIE	5
OISEAUX	6
1. LISTE SPECIFIQUE GENERALE	6
2. ESPECES NICHEUSES	8
2.1. Aperçu général	8
2.2. Espèces patrimoniales	9
2.2.1. Les granivores des jardins	10
2.2.2. Autres espèces	11
2.3. L'avifaune « forestière »	12
3. ESPECES NON NICHEUSES	15
MAMMIFERES	15
1. LISTE SPECIFIQUE	15
2. LES MAMMIFERES DES JARDINS	16
2.1. Le Hérisson d'Europe	16
2.2. L'Écureuil roux	17
AMPHIBIENS	18
REPTILES	19
CONCLUSION	20

PRESENTATION

1. CONTEXTE

La présente synthèse concerne le quartier de Montchat, localisé à Lyon, 3^e arrondissement. Ce quartier forme une entité bien reconnaissable à son unité urbanistique, où prédomine le bâti de type pavillonnaire ancien (1900). Centré sur l'église Notre-Dame du Bon Secours et sa place, bien individualisé et distinct des formes urbaines beaucoup plus denses qui l'entourent au nord (Villeurbanne), à l'ouest (la Villette), à l'est (Bron, de l'autre côté du boulevard Laurent Bonnevey) et au sud (Monplaisir, dont Montchat est séparé par une balme), ce quartier est réputé pour son ambiance « villageoise ». Celle-ci attire du reste de nombreux habitants dont l'arrivée alimente une dynamique de densification qui, paradoxalement, tend à faire disparaître le paysage urbain même qui avait séduit ces arrivants. De nombreux pavillons sont remplacés par des immeubles généralement de faible hauteur (2 à 3 étages) mais qui empiètent largement sur l'ancien jardin du pavillon. Il s'ensuit une diminution rapide de la surface végétalisée et du patrimoine arboré de ce quartier.

Or, cette part végétalisée et cette présence très marquée de l'arbre (souvent de gros arbres d'ornement) contribue non seulement à l'identité du paysage urbain montchatois, mais aussi à sa biodiversité.

Le quartier est encadré au nord-ouest et au sud-est par deux parcs gérés par la Ville de Lyon :

- au nord-ouest, le parc Bazin, d'une superficie de 2,5 hectares, occupe l'emplacement d'une gravière remblayée en 1938 ; il est principalement formé d'une pelouse centrale et d'arbres d'essences ornementales, surtout platanes et conifères, répartis en périphérie ;
- au sud-est, le parc Chambovet, de 4 hectares, s'étend sur le sommet et le versant sud de la balme de Montchat ; cet ancien domaine bourgeois a fait l'objet de projets de construction divers jusqu'à voir sa vocation de parc validée en 1994. Il comporte également un vaste espace central en pelouse tondue et des arbres d'ornement répartis principalement en périphérie. Toutefois, au sud, une épaisse haie d'arbustes à baies le sépare des jardins privés, créant un aspect général moins artificiel que le parc Bazin. La partie occidentale du parc est occupée par des jardins familiaux depuis 1926.

Le présent document a été établi à partir des données relatives aux oiseaux, aux mammifères, aux amphibiens et aux reptiles, enregistrées dans la base participative de la LPO www.faune-rhone.org sur un périmètre englobant largement le quartier. Ce périmètre est délimité au nord par la rue du Dauphiné et la route de Genas, à l'est par le boulevard Pinel, au sud par l'avenue Lacassagne puis la rue Trarieux. Ce périmètre est représenté en rouge sur la carte page suivante.

OISEAUX

1. LISTE SPECIFIQUE GENERALE

Quatre-vingt-sept espèces ont été observées au moins une fois dans le périmètre de la synthèse. Cette richesse atteste surtout de l'intensité de la prospection car beaucoup sont des migrateurs observés au passage. Seulement 33 espèces, en effet, ont donné des indices de nidification.

Dans le tableau suivant, la liste rouge nationale employée est celle publiée par l'UICN en 2016. La liste rouge régionale est la liste rouge des vertébrés de Rhône-Alpes (2008). Il n'existe pas encore en effet de liste rouge redéfinie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les statuts de rareté indiqués se lisent comme suit : LC : préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger.

Par ailleurs :

La liste rouge nationale se limite aux espèces nicheuses en France métropolitaine ; elle ne prévoit pas de statut pour les espèces hivernantes ou migratrices strictes dans notre pays (ex : Grive mauvis, Pinson du Nord)

La liste rouge régionale indique trois statuts distincts pour les effectifs nicheurs, migrateurs stricts ou hivernants stricts. Dans chaque cas on a retenu un seul statut régional : celui relatif aux nicheurs, si l'espèce se reproduit à Lyon-Montchat ; le plus adapté entre migrateur et hivernant, sinon.

Le statut écologique indique la façon dont l'espèce habite le quartier. Il se lit comme suit :

H : hivernant strict ; M : migrateur observé au passage ; S : nicheur ailleurs dans l'agglomération, observé en simple survol ; Nprox : nicheur à proximité (parcs ou quartiers voisins) ; Np : nicheur possible ; N : nicheur probable ou certain au moins une année.

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui	LC	LC	H
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Oui	LC	NT	S
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		NT	VU	M
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	LC	VU	M
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Oui	VU	LC	M
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Oui	LC	LC	M
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui	LC	LC	M
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Oui	LC	NT	M
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Oui	VU	LC	M
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	LC	LC	M
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui	LC	NT	M
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui	VU	LC	N
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		Non nicheur en France	LC	M
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>		LC	NT	S
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui	LC	LC	Nprox
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Oui	LC	VU	M
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC	LC	S
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC	N
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui	LC	LC	Np
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC	N
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui	NT	LC	Nprox
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Oui	LC	LC	M

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Oui	LC	VU	S
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui	LC	LC	N
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui	NT	LC	M
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC	LC	N
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Oui	NT	NT	M
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Oui	VU	VU	M
Goéland leucophaée	<i>Larus michahellis</i>	Oui	LC	LC	S
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oui	LC	LC	S
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui	LC	LC	N
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	LC	M
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		LC	LC	M
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		Non nicheur en France	LC	M
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	LC	N
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui	LC	LC	M
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Oui	CR	LC	M
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui	LC	LC	S
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui	NT	VU	Nprox
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui	NT	EN	M
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui	LC	EN	M
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui	VU	LC	M
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Oui	NT	VU	M
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui	LC	LC	M
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui	NT	LC	N
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	Oui	LC	LC	M
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC	N
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui	LC	LC	N
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui	LC	LC	N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui	LC	LC	N
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui	LC	LC	N
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui	LC	LC	N
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	LC	LC	S
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Oui	VU	CR	M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui	LC	NT	N
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Oui	EN	VU	ND
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Oui	NT	LC	S
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	Oui	Non nicheur en France	LC	M
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Oui	LC	CR	NO
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui	LC	LC	N
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui	VU	LC	Np

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui	LC	LC	N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	NT	N
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		LC	VU	N
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC	N
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui	LC	LC	N
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui	Non nicheur en France	LC	M
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui	LC	LC	M
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui	VU	LC	M
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Oui	LC	LC	M
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui	NT	NT	M
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Oui	NT	EN	M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui	LC	LC	Np
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui	LC	LC	N
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui	NT	LC	M
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui	LC	LC	M
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui	LC	LC	N
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui	LC	LC	N
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui	LC	LC	N
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Oui	LC	NT	M
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui	VU	LC	N
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui	LC	LC	Nprox
Sizerin cabaret	– <i>C. f. cabaret</i>	Oui	Non nicheur en France	LC	M
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui	LC	LC	M
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	LC	N
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui	LC	LC	M
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui	VU	LC	N

2. ESPECES NICHEUSES

2.1. Aperçu général

Le tableau suivant récapitule pour les espèces nicheuses, celles qui constituent le véritable enjeu pour le quartier, l'effectif reproducteur habituel (couples) sur les parcs Bazin et Chambovet ainsi qu'une estimation de la rareté de l'espèce dans le quartier au sens strict, c'est-à-dire le tissu urbain ordinaire à l'exclusion de ces deux parcs. Cette estimation est basée sur l'abondance des données, la régularité avec laquelle l'espèce est contactée dans l'espace et le temps, un véritable effectif nicheur restant impossible à calculer faute d'inventaires précis de tous les espaces verts privés.

Cette estimation se lit comme suit : TC : très commun, C : commun, PC : peu commun, R : rare, TR : très rare, O : occasionnel, D : disparu au cours de la période couverte par le jeu de données.

Espèce	Statut	Couples	Couples	Rareté
--------	--------	---------	---------	--------

	écologique	Bazin	Chambovet	quartier
Chardonneret élégant	N	2	2	PC
Corneille noire	N	2	3	C
Épervier d'Europe	Np		0-1	
Étourneau sansonnet	N	Plus de 3	Plus de 5	TC
Fauvette à tête noire	N	3	Plus de 4	C
Geai des chênes	N	1	1 à 2	R
Grimpereau des jardins	N	1 à 2	1 à 2	C
Grive musicienne	N		0-1	
Martinet noir	N			C
Merle noir	N	Plus de 3	Plus de 5	TC
Mésange à longue queue	N		1	
Mésange bleue	N	3 à 4	3	TC
Mésange charbonnière	N	Plus de 4	Plus de 5	TC
Mésange huppée	N	Disparu		TR
Mésange noire	N	0-1	1	R
Moineau domestique	N	Plus de 5	Plus de 5	TC
Moineau friquet	ND		Disparu	
Petit-duc scops	NO			
Pic épeiche	N	1	2	TR
Pic épeichette	Np		0-1	
Pic vert	N		2	TR
Pie bavarde	N	2	2 à 4	C
Pigeon colombin	N	2	3	C
Pigeon ramier	N	Plus de 4	Plus de 5	TC
Pinson des arbres	N		0-1	
Pouillot véloce	Np	0-1		Np
Roitelet à triple bandeau	N	1	1 à 2	
Rougegorge familier	N	2	2 à 4	R
Rougequeue à front blanc	N	0-1	1	
Rougequeue noir	N	2		C
Serin cini	N	0-1	1 à 2	R
Tourterelle turque	N	3	3	C
Verdier d'Europe	N	2	2	PC

2.2. Espèces patrimoniales

On entend par patrimoniales les espèces qui présentent un statut national ou régional « Vulnérable » ou pire, ayant une signification pour la zone considérée. Il est évident, par exemple, que le statut de nicheur en danger critique en France pour la Grue cendrée ne signifie rien à Montchat où cette espèce n'est observée qu'au passage migratoire.

Le groupe des espèces nicheuses patrimoniales réunit donc sept espèces dont quatre « granivores des jardins ». Ces espèces sont listées dans le tableau suivant.

Espèce	Statut	Couples Bazin	Couples Chambovet	Nicheur quartier
Chardonneret élégant	N	2	2	PC
Moineau friquet	ND		Disparu	
Petit-duc scops	NO			
Pic épeichette	Np		0-1	
Pigeon colombin	N	2	3	C
Serin cini	N	0-1	1 à 2	R
Verdier d'Europe	N	2	2	PC

2.2.1. Les granivores des jardins

Le Verdier, le Serin et le Chardonneret constituent un trio de Fringillidés granivores, au plumage coloré, habituellement communs dans les milieux analogues au quartier de Montchat (ainsi que dans les villages, les hameaux, les fermes isolées), c'est-à-dire relativement ouverts (non boisés) mais marqués par une forte présence de grands arbres, ainsi que par des buissons et des graminées spontanées (« herbes folles »). Le nid de ces espèces est généralement installé dans un arbre, souvent un conifère ornemental, et la végétation herbacée sert de ressource alimentaire. Depuis la mise à jour de la Liste rouge national en 2016, ces trois espèces ont vu leur statut de conservation dégradé en VU (Vulnérable) en raison d'un récent déclin extrêmement préoccupant. En effet, il s'agit d'espèces jusque-là tout à fait adaptées à des milieux transformés par l'homme où domine le bâti, qui ne peuvent à présent plus s'y maintenir.



Verdier d'Europe, Serin cini, Chardonneret élégant (photos P.-L. Lebondidier/LPO)

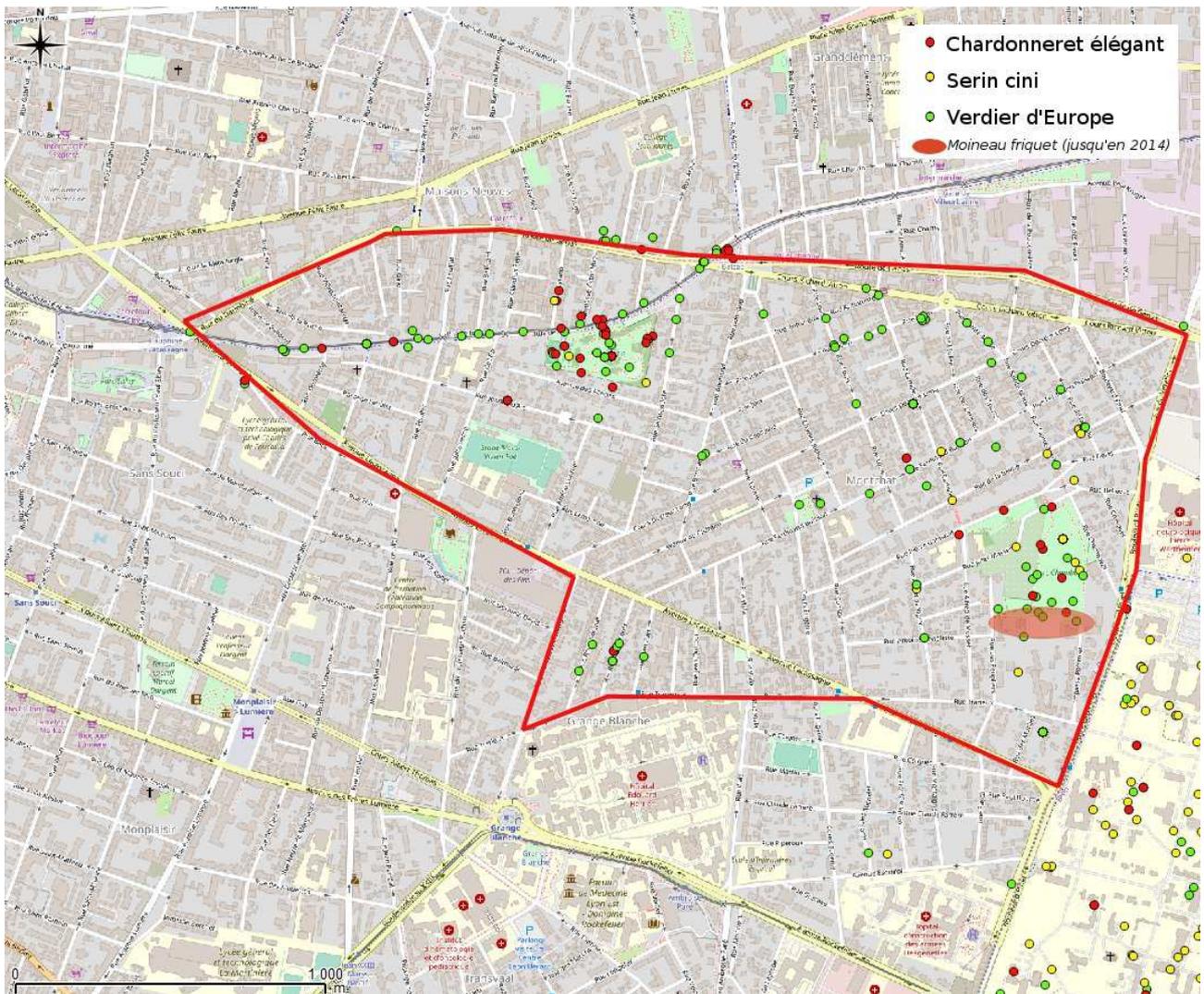
Le Verdier et le Chardonneret se maintiennent globalement dans les parcs Bazin et Chambovet, surtout le second, plus riche en végétation peu entretenue et donc en ressources alimentaires. Les couples contactés sur le parc Bazin semblent plutôt se nourrir dans les jardins environnants, le parc en lui-même étant très entretenu et très pauvre en ressources exploitables pour ces oiseaux.

Le Serin, généralement absent de Bazin, est beaucoup plus rare, un constat qui concerne toute la métropole où il est trois à cinq fois plus rare que le Verdier et le Chardonneret, selon les quartiers.

Enfin, le Moineau friquet présente une écologie assez proche des précédents, à ceci près qu'il niche non dans les arbres mais dans les cavités (vieux murs, tas de pierres, tuiles semi-rondes). Encore commun dans toute la France il y a vingt ans, encore vraisemblablement nicheur dans la partie sud du parc Chambovet au début de la décennie, il en a disparu depuis 2014. Malgré des prospections régulières et assidues, pas un seul individu n'a été contacté. Il est donc à peu près certain que les Friquets de Montchat ont été concernés par l'effondrement national de cette espèce (chute de 90% des effectifs en moins de 15 ans) et relèvent désormais du passé.

C'est dire que les autres espèces, qui sont en train de connaître la même destinée, constituent un enjeu fort en termes de préservation des caractéristiques du milieu.

La répartition de ces espèces figure sur la carte suivante. On constate que le Verdier est le plus répandu sur l'ensemble du tissu urbain, tandis que le Serin est quasiment cantonné aux parcs et notamment à Chambovet.



Données de Granivores du bâti à Montchat



Cette photo est la dernière du Moineau friquet prise à Montchat (C. Frey/LPO)

2.2.2. Autres espèces

Le **Pigeon colombin** est un pigeon de la taille du Pigeon de ville (*Columba livia ssp. domesticus*) mais il s'agit bien d'une espèce entièrement sauvage. Il se reconnaît à son plumage argenté, sans barres noires. Cette espèce cavernicole peut nicher en forêt, dans les arbres creux, ou en milieu bâti. Bien qu'en déclin au plan régional, elle est commune dans les quartiers anciens de Lyon où elle niche tantôt dans les mitrons de cheminées, tantôt dans les platanes creux. Les deux cas se présentent dans le quartier. En revanche, le Pigeon colombin, assez farouche, ne vient pas se nourrir au sol en ville et effectue des « mouvements pendulaires » quotidiens pour aller se nourrir dans les cultures en périphérie. Le Pigeon colombin est noté de manière diffuse sur l'ensemble du quartier, y compris dans les parcs Bazin et Chambovet où il se reproduit dans les grands platanes.

Les deux autres espèces sont accidentelles et ne se sont peut-être pas réellement reproduites dans le quartier sur les dix dernières années. Le **Petit-duc scops** est un minuscule hibou insectivore et migrateur qui niche dans les gros arbres creux, notamment les platanes, mais il est excessivement rare dans le département et quasiment disparu de l'agglomération, faute de gros insectes nocturnes. Il arrive cependant qu'on contacte un mâle chanteur isolé un soir d'été et c'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter l'unique donnée.

Le **Pic épeichette** est lui aussi un « modèle réduit », ressemblant à un Pic épeiche ramené à la taille d'un pinson. Il occupe la strate des plus fines branches où les autres Pics ne peuvent le concurrencer. On le retrouve, en forêt, dans la canopée, mais aussi dans les épaisses haies arbustives. En forte régression, il niche au parc de la Feyssine, à quelques kilomètres de la zone d'étude. Il est connu à Montchat par une donnée hivernale en 2018 et surtout deux données rapprochées au début du printemps 2011, qui laissent penser qu'un oiseau a pu tenter de s'y cantonner. Mais rien n'a confirmé cette présence et du reste la situation actuelle de l'Epeichette à Lyon n'est pas de nature à laisser supposer une nidification dans le quartier : en-dehors du parc de la Tête d'Or, l'Epeichette n'est jamais contacté en-dehors de quelques hivernants dans les balmes boisées dominant la Saône.



Pic épeichette – photo L. Le Comte (LPO)

2.3. L'avifaune « forestière »

L'enjeu principal de l'avifaune nicheuse de Montchat tient à la présence d'un cortège d'oiseaux nicheurs plutôt forestiers, qui s'appuient sur l'important patrimoine arboré des parcs et surtout des jardins privés, l'étroite bande boisée sur le versant nord de la balme, avec ses vieux chênes, le tout dans le prolongement des vastes parcs arborés des établissements hospitaliers (Hôpitaux Est, Vinatier, et jusqu'à peu, la clinique Trarieux). Ces nombreux arbres, bien que souvent non indigènes, en particulier des conifères, ont permis le maintien dans le quartier de ce cortège forestier qu'on ne retrouve, ailleurs dans la ville, que sous forme de lambeaux. Sans dire qu'un écureuil pourrait traverser le quartier sans descendre des arbres (on verra ultérieurement qu'il n'en est hélas rien), cette strate arborée discontinue donne à Montchat une valeur écologique toute spéciale.

Il faut retrouver les grands parcs ou les balmes boisées du défilé de la Saône, ou de Caluire, pour retrouver pareille avifaune de forêt.

Le tableau suivant indique la liste des espèces que l'on peut rattacher à ce groupe. Certaines ne sont pas nicheuses mais restent mentionnées ici pour mémoire car leur présence hivernale est sans nul doute liée à

l'importance du patrimoine arboré du quartier. Ajoutons que la Sittelle torchepot et le Gobemouche gris pourraient nicher sur le quartier.

Espèce	Statut	Couples Bazin	Couples Chambovet	Nicheur quartier
<i>Bouvreuil pivoine</i>	M			
Chouette hulotte	Nprox			
Épervier d'Europe	Np		0-1	
<i>Gobemouche gris</i>	M			
Grimpereau des jardins	N	1 à 2	1 à 2	C
<i>Grive draine</i>	M			
Grive musicienne	N		0-1	
<i>Grosbec casse-noyaux</i>	M			
Mésange à longue queue	N		1	
Mésange huppée	N	Disparue		TR
Mésange noire	N	0-1	1	R
Pic épeiche	N	1	2	TR
Pic épeichette	Np		0-1	
Pic vert	N		2	TR
Pouillot véloce	Np	0-1		Np
Roitelet à triple bandeau	N	1	1 à 2	
<i>Roitelet huppé</i>	M			
Sittelle torchepot	Nprox			
<i>Troglodyte mignon</i>	M			

Il s'agit d'espèces des milieux boisés ordinaires à clairs (le Pic vert, la Mésange à longue queue, l'Épervier sont aussi des espèces du bocage). À l'exception du Troglodyte, ce sont aussi des nicheurs des strates les plus hautes. Ce sont les grands arbres qui leur permettent d'être présents ici. On peut remarquer que les densités restent faibles.

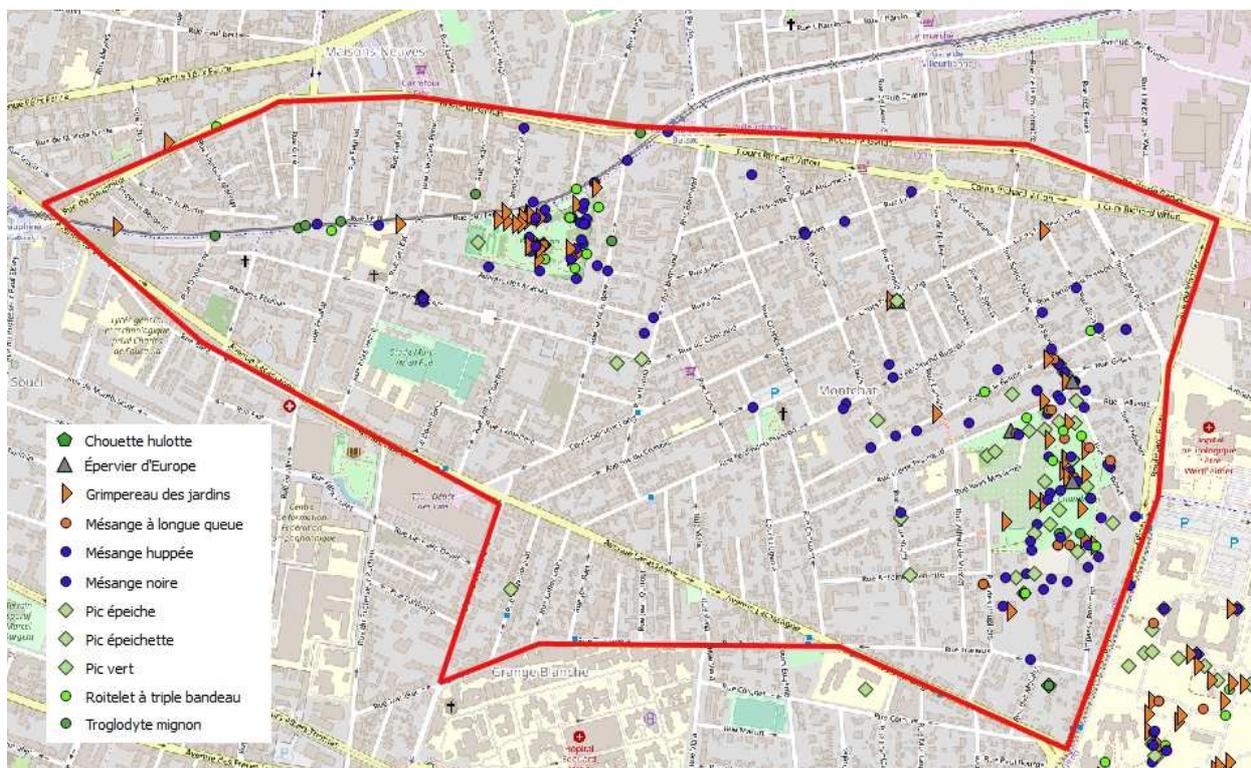


Mésange à longue queue – photo A. Roux (LPO)

Un point très particulier, typiquement lyonnais, est la présence d'espèces liées aux conifères : Mésange noire, Mésange huppée, Roitelet huppé (en hiver) et dans une moindre mesure Roitelet à triple bandeau. Cette dernière espèce, plutôt en expansion dans la région, s'accommode des boisements mixtes voire à dominante feuillue. Néanmoins à Montchat ce sont les résineux de Bazin et Chambovet qui l'accueillent de manière préférentielle. Sur l'agglomération lyonnaise, ces espèces, notamment les deux mésanges, sont présentes, et même assez communes, à la faveur du recours fréquent aux essences résineuses dans les parcs publics et privés. Au sens strict, ces mésanges ne sont « pas à leur place » à Lyon. En effet, leur habitat naturel est constitué par les forêts de montagne, et c'est la plantation massive de conifères pour des raisons d'agrément qui leur a permis de coloniser la ville. Aujourd'hui, ces essences ne sont plus utilisées en raison de leur inadaptation croissante au climat et à l'îlot de chaleur de la ville. On constate également, tant à l'échelle de Lyon qu'à celle de Montchat, que ces deux espèces sont en net recul. Commune tant à Montchat qu'à Monplaisir encore en 2006-2008, la Mésange noire en a quasiment disparu comme nicheur et se raréfie même en hiver. La Mésange huppée, plus opportuniste en termes de milieux, se maintient à peine mieux. Cette tendance est conforme à l'évolution nationale : après les grands enrésinements de plaine des années 60-70 qui leur ont permis de s'y répandre, les mésanges des conifères voient leur aire de répartition se contracter lentement à mesure que les vieux résineux plantés en plaine sont abattus et non remplacés à l'identique. Faut-il contrecarrer ou laisser libre cours à cette évolution qui n'est *a priori* qu'un réajustement après un épisode d'expansion d'origine toute anthropique – mais qui va priver Lyon d'espèces qui en faisaient l'une des spécificités ?

Le Grimpereau des jardins, archétype de l'espèce forestière capable d'habiter la canopée discontinue des parcs et des jardins, ne pose pas de tels cas de conscience. Il semble fluctuer, notamment dans les parcs où il ne niche pas chaque année, mais se maintient globalement bien tant qu'existent de gros arbres à l'écorce crevassée, feuillus ou résineux. Son observation, souvent possible à quelques mètres, est toujours un agréable moment naturaliste.

La carte ci-dessous permet de visualiser la répartition des observations des nicheurs d'affinité forestière. En-dehors de l'évidente concentration au niveau des deux parcs, on peut constater que ces espèces « diffusent » à partir de ceux-ci vers le cœur du quartier, son axe central (cours du docteur Long) restant inoccupé car les milieux nécessaires ne s'y trouvent plus.



Répartition des données d'espèces forestières à Montchat

3. ESPECES NON NICHEUSES

Bien que ces espèces n'utilisent qu'à peine les milieux du quartier au cours de leur transit vers le nord ou le sud, la présence de certaines d'entre elles est significative de son rôle écologique. Le parc Bazin et surtout le parc Chambovet forment des sites de halte migratoire pour les petits passereaux contraints de survoler l'agglomération et qui cherchent des environnements très végétalisés pour se faufiler à travers la ville.

Le parc Chambovet a vu ainsi la première donnée lyonnaise de Merle à plastron, un cousin alpin et scandinave de notre Merle noir (2011) ainsi que quelques-unes des premières données pour cette même commune de Pouillot de Bonelli et de Pouillot siffleur (2010 et 2014). Ces découvertes sont consécutives à une hausse de la pression d'observation, mais elles illustrent aussi le rôle que joue le parc Chambovet, stratégiquement placé en sommet de balme. Les haies et les fourrés qui l'entourent sont idéalement situés pour accueillir les migrateurs en plein survol de l'agglomération. Bien entendu, ces rares données d'espèces remarquables sont la pointe de l'iceberg des flux de passereaux migrateurs qui transitent par le quartier, flux qui se manifestent aussi, de manière moins spectaculaire, par ces matins d'automne où tous les jardins bruissent de rougegorges et de pouillots véloces, absents la veille.



Pouillot de Bonelli – photo G. Corsand (LPO)

MAMMIFERES

Cette partie se limite aux Mammifères terrestres. Les Chauves-souris n'ont fait l'objet que de très rares prospections. Ce dernier groupe ne peut être inventorié que par des spécialistes disposant du matériel adéquat.

1. LISTE SPECIFIQUE

Cinq espèces ont été observées dans le quartier.

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Oui	LC	LC
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Oui	LC	LC
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>		NT	VU
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>		LC	LC
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>		Non évalué	LC

Le Rat surmulot fait plutôt partie des espèces dont la présence n'est pas véritablement souhaitée... il n'en fait

pas moins partie de notre écosystème. Il n'est connu que par deux données d'animaux morts sur les grandes avenues. Le Lérot, alias « loir des maisons », est dans la même situation avec une seule donnée d'animal tué avenue Lacassagne.

Le Lapin de garenne n'est pas encore présent (ou pas encore de retour) à Montchat. Il y a une vingtaine d'années, cette espèce était banale dans les parcs urbains et jusque sur les talus autoroutiers et les ronds-points. Depuis, elle a été décimée par une fièvre hémorragique virale qui a totalement éradiqué certaines populations. Cependant, il est bien implanté dans le parc de l'hôpital du Vinatier, à proximité immédiate de la zone d'étude.

Le Hérisson et l'Écureuil roux, mammifères des jardins par excellence, sont les espèces les plus remarquables.

2. LES MAMMIFERES DES JARDINS

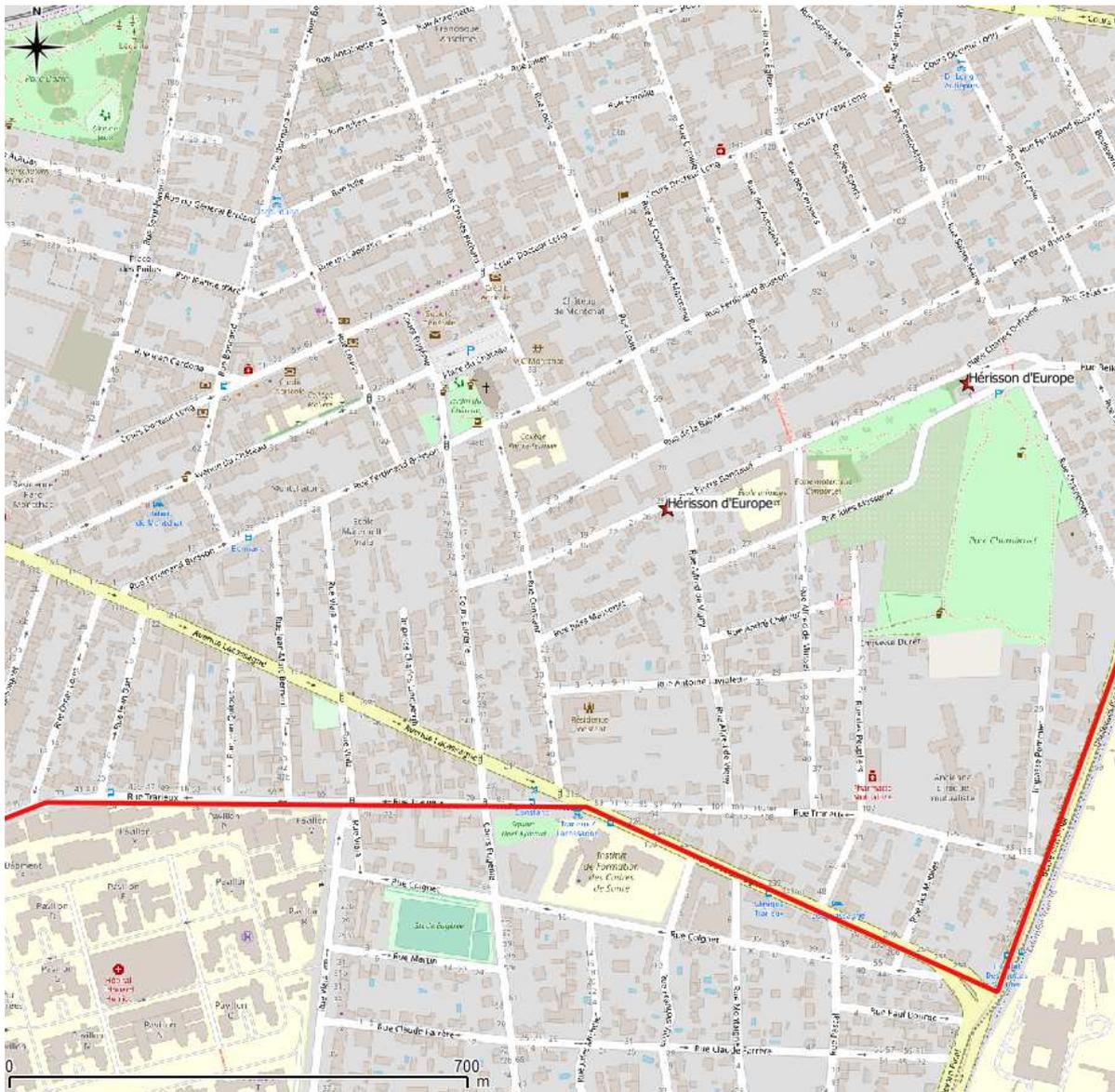
2.1. Le Hérisson d'Europe

Le Hérisson, bien que les listes rouges ne lui attribuent pas encore de statut de vulnérabilité significatif, montre une inquiétante régression. Depuis trop longtemps la plupart des données concernent des individus écrasés sur les routes (58% des données de hérisson présentes dans la base Faune-Rhône sont dans ce cas). Les deux seules données du quartier de Montchat n'échappent pas à la règle. Toutes deux concernent des animaux trouvés morts en périphérie du parc Chambovet. L'un d'eux était un jeune, preuve de reproduction au moins jusqu'à cette année-là (2017).

Il serait nécessaire de proposer une enquête participative sur cette espèce qui survit peut-être dans les jardins partagés ou les zones peu entretenues en périphérie du parc Chambovet, les secteurs de forte pente... Mais l'absence même de données d'animaux morts ne laisse pas espérer la découverte de populations exceptionnelles.



Hérisson d'Europe – photo P. Rivière (LPO)



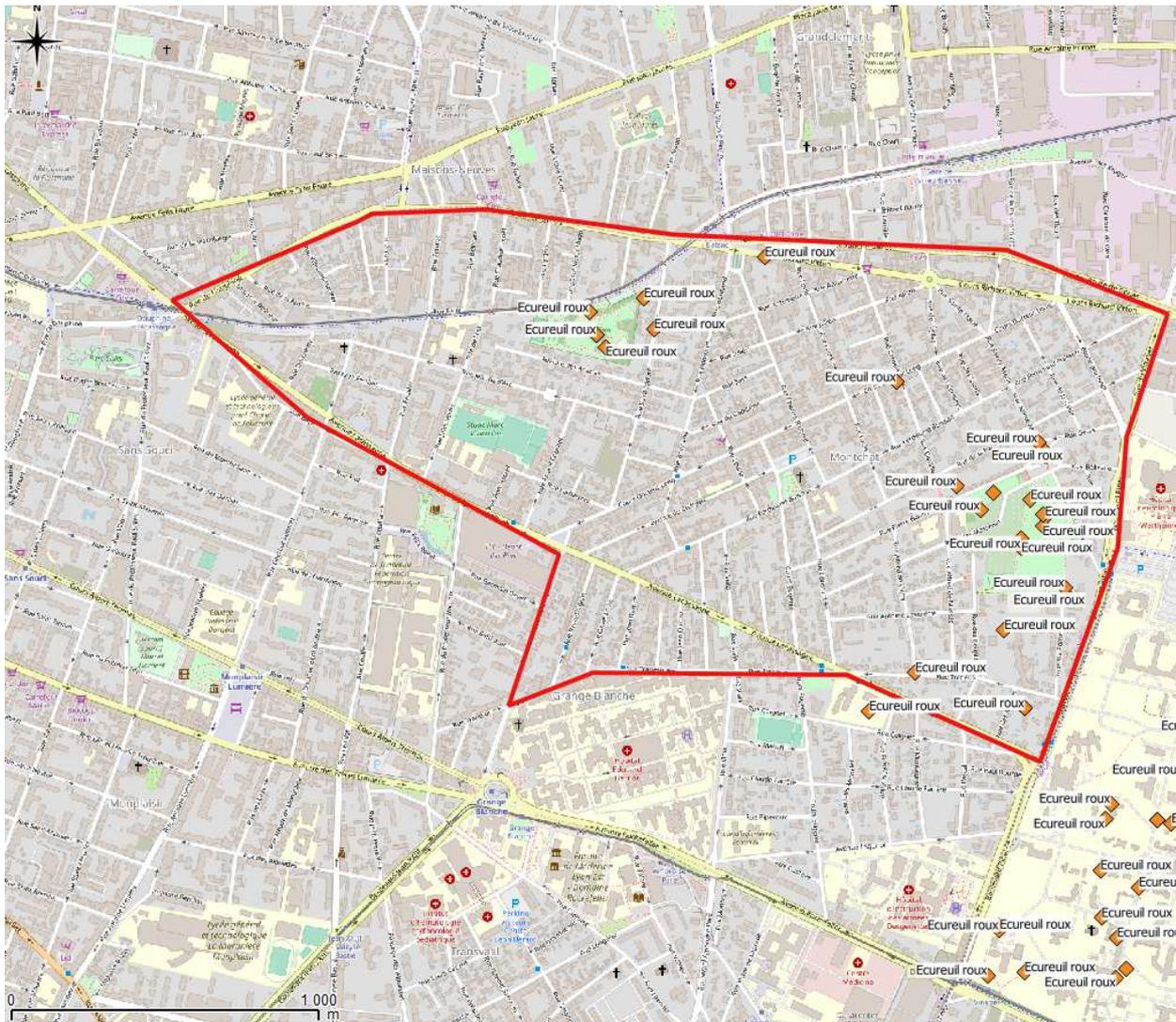
Localisation des données de Hérissons d'Europe

2.2. L'Écureuil roux

Cette espèce proverbiallement liée à l'arbre est surtout connue dans les parcs Bazin et Chambovet où les observations de parades en fin d'hiver, les plus spectaculaires, laissent supposer la présence, dans chaque cas, de deux couples. Ils occupent principalement les grands résineux qui sont sans doute les plus propices à la dissimulation du nid, lequel n'a jamais été trouvé. Comme le montre la carte suivante, l'Écureuil est également observé dans les jardins à proximité des parcs, et des données de mortalité montrent hélas que la connexion entre ces deux sites est parfois un problème mortel.

Là encore, l'état réel des populations dans les jardins privés n'est pas connu, situation qui appelle une enquête participative. Il est possible que les rues où le patrimoine arboré ancien est le mieux préservé, comme l'axe de la rue de la Balme, accueillent encore des couples supplémentaires grâce à la possibilité qui leur est offerte de se déplacer sans grand risque de jardin en jardin.

La disparition d'un nombre croissant de maisons et des grands arbres qui les accompagnaient, notamment dans la partie nord du quartier, compromet de plus en plus manifestement la survie de cette espèce au nord du cours du Docteur Long et les possibilités de corridor écologique entre les deux parcs. Les individus de Bazin risquent de se retrouver tout à fait isolés à court terme.



Localisation des données d'Ecuireuil roux

AMPHIBIENS

Une seule espèce est connue pour ce groupe. Il s'agit de l'Alyte accoucheur.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	OUI	LC	LC

Cette espèce est au bord de l'extinction dans le quartier. Un seul individu chanteur a été contacté une première fois (2011), puis de nouveau récemment (avril 2019) en lisière sud-ouest du parc Chambovet. Un minuscule noyau semble se maintenir dans les jardins privés rue des Peupliers. Il s'agit probablement d'une population relictuelle autrefois en continuité avec celle, beaucoup plus importante, du quartier des Maisons Neuves (Villeurbanne) à deux kilomètres au nord-ouest. Le toponyme « Sablons » rappelle que le parc Bazin était une sablière, un milieu notoirement favorable à l'Alyte, jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale. Il existe un fort enjeu de conservation pour les derniers individus de ce petit crapaud des jardins et des vieux murs. La population réelle est peut-être plus importante que prévu, car les chants ne portent qu'à quelques dizaines de mètres et peuvent ne pas être audibles depuis la rue.



Vue aérienne de 1938 montrant l'ancienne sablière de Bazin et la faible densité urbaine des alentours. Les icônes colorées indiquent la localisation des données actuelles d'Alyte accoucheur

REPTILES

Là encore, une seule espèce est connue : le Lézard des murailles.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	OUI	LC	LC

Cette espèce est le reptile le plus commun de France. Très commun en zone rurale, dans les fermes, les villages, les tas de pierres, les bords de chemins... il est moins répandu en environnement franchement urbain. Les seules données existantes concernent le parc Chambovet et ses abords immédiats, mais il est peut-être encore présent dans des jardins privés. Protégée, cette espèce est pourtant négligée et rarement prise en compte lors de chantiers ou de travaux d'aménagement.

Il conviendrait de rechercher de manière spécifique une autre espèce : l'Orvet fragile *Anguis fragilis*. Ce lézard apode, aux allures de serpent, était autrefois un hôte banal des jardins où il se nourrissait de limaces, escargots et autres invertébrés. Il n'existe aucune donnée à son sujet mais une enquête participative permettrait peut-être de le retrouver.

CONCLUSION

Le quartier de Montchat accueille une biodiversité remarquable dont le caractère relictuel se fait de plus en plus marqué. Les petites populations d'Alyte, d'Écureuil, d'oiseaux aux exigences forestières sont sans aucun doute possible l'héritage de caractéristiques écologiques du quartier qui ont pour une grande part déjà disparu, sans parler de l'enclavement de ce petit morceau de ville verte, désormais encadré de quartiers modernes denses. Aujourd'hui, l'évolution du quartier menace directement la survie de cette richesse biologique sur place. Les enjeux consistent donc prioritairement à :

- Sauvegarder les réservoirs que constituent actuellement les parcs Bazin et Chambovet, en faisant évoluer leur entretien vers une gestion plus écologique ;

Pour cela, il est principalement recommandé de délimiter des zones où la diversité structurale de la végétation sera augmentée. Sur ces deux parcs, la strate herbacée est très fréquemment tondue, ne laissant aucunes herbes hautes : des zones en fauche annuelle tardive, ou fauchées deux fois l'an, devront être réservées afin de favoriser la flore sauvage et surtout les insectes. Des haies et des fourrés d'arbustes indigènes devraient aussi être ajoutés, notamment à Bazin, pour servir de refuge, là encore, aux insectes ainsi qu'aux oiseaux liés à ce type d'habitat. De tels fourrés d'arbustes à baies existent déjà dans la partie sud du parc Chambovet. L'épaisse haie qui le sépare des jardins privés doit absolument être préservée dans toute sa naturalité. On envisagera également la création d'une mare et d'habitats terrestres pour l'Alyte accoucheur.

- Préserver la valeur écologique du tissu urbain situé entre ces parcs par la promotion de la gestion écologique des jardins privés et la végétalisation de l'espace public.

Une information publique sur la biodiversité du quartier, les actions favorables à la vie sauvage, l'outil refuge LPO, constituera l'un des piliers de cette action. L'autre sera formé par des enquêtes et inventaires participatifs dont les résultats seront largement diffusés, afin d'améliorer les connaissances dans des zones actuellement impossibles à inventorier ; de souligner la richesse biologique de ces espaces privés et la nécessité de la conserver ; de la prendre en compte dans les actions à l'échelle du quartier entier (identification des zones les plus riches à connecter en priorité).

Cette démarche à l'échelle du quartier doit être valorisée au niveau de la Métropole afin que celle-ci le prolonge par un travail sur les connexions écologiques, de Montchat vers l'extérieur rural (par l'intermédiaire des parcs) et vers l'intérieur de la ville où le quartier peut jouer le rôle « d'injecteur » de biodiversité dans les quartiers plus denses.